



*Étaient présents :*

*Secrétaire :*

*Étaient absents :*

*Procurations de vote :*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 11/04/2025

**Séance du 03 avril 2025**

**Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon**

**Conseillers Municipaux en exercice : 55**

**Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLILOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

**OBJET : 31 - Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie : Soutien à l'association Nouvel Esprit LGBTQ+**

Délibération n° 007887

## Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie : Soutien à l'association Nouvel Esprit LGBTQ+

**Rapporteur** : Mme Valérie HALLER, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n°1	20/03/2025	Favorable unanime

### Résumé :

Créé en 2007, « Nouvel Esprit » est une association qui s'inscrit dans la lutte pour l'égalité des droits à destination de la communauté Lesbienne, Gay, Bi, Trans (LGBT+) et tous les autres.

Elle propose un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien sur rendez-vous aux personnes LGBT+, ainsi qu'à leur entourage et ce, tout en respectant le non jugement de chacun d'entre eux. Elle coordonne par ailleurs, le collectif du 17 mai, qui organise des événements autour de cette date symbolique.

### I. Contexte

Dans le cadre de la journée internationale du 17 mai contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie à l'initiative de Louis-Georges TIN, l'association « Nouvel Esprit » et le collectif qu'elle anime mettent en place une marche afin d'occuper l'espace public pour rendre visible la communauté LGBTQIA+. Cette marche a pour but de questionner l'opinion et les pouvoirs publics sur l'écart entre les droits qui avancent et les comportements qui régressent, revendiquer le droit de vivre librement dans une société toujours plus instable et rassembler toutes personnes alliées/sensibles aux droits des LGBTQIA+.

Ces dernières années, des actes homophobes et transphobes marquent une hausse inquiétante tant dans l'espace public que familial. Grâce au soutien de la Ville de Besançon avec la Mission Lutte Contre les Discriminations (MLCD), l'association « Nouvel Esprit » et le collectif ont pu organiser cette marche depuis 2019 suite aux violentes agressions homophobes de 2018. Ils souhaitent pour 2025, réitérer cette marche pour l'égalité des droits et proposer des actions de sensibilisation.

Les principaux partenaires suivants sont associés au Collectif 17 mai :

- Aides,
- Amnesty International,
- Le Cercle,
- Collectif BRIQ,
- Collectif Trans-Comté,
- Nouvel Esprit,
- Nous toutes 25,
- SOS Homophobie,
- Mission Lutte contre les Discriminations de la Ville de Besançon.

### II. Actions

Le collectif d'associations organise des événements afin de renforcer le sentiment d'appartenance, créer une atmosphère inclusive, sensibiliser le public aux enjeux du 17 mai qui doivent encore être défendus en 2025 afin de préserver nos droits, et encourage la participation active des participants et des artistes LGBTQIA+ locaux.

Actions proposées en mai 2025 pour mettre à l'honneur la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie:

- Conférence sur les archives des luttes LGBT aux USA
- Ciné-débat au foyer des Oiseaux et au Kursaal
- Exposition au foyer des Oiseaux et à la galerie de l'ancienne Poste
- Village associatif et after marche à la promenade Chamars
- Marche militante qui a depuis 2018 obtenu une visibilité inter-régionale

- Proposer un après marche festif au parc de la gare d'eau

Tous ces événements s'adressent à toutes et à tous, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de genre. L'objectif de ces événements est d'atteindre la plus vaste tranche de la population régionale, voire nationale.

### III. Soutien financier

L'association « Nouvel Esprit » sollicite la Ville de Besançon afin d'obtenir une subvention d'un montant de 2 500 € pour financer ses actions dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai : honoraires des intervenants, location de matériel, frais de communication, frais de sécurité, sonorisation.

Par ailleurs, d'autres demandes ont été sollicitées auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (3 000 €) et auprès de l'état (1 000 €).

L'association « Nouvel Esprit » sollicite la Ville de Besançon afin d'obtenir une aide matérielle et logistique pour l'organisation de la journée du 17 mai : 11 stands-barnums, 20 tables, 20 bancs, des barrières de chantier et une scène (6\*8m) et la présence de services de police.

Rappel des subventions antérieures accordées à l'association Nouvel Esprit sur ce même dispositif :

2024 = 2 500 €

2023 = 2 500 €

2022 = 1 250 €

Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 2 500 € en soutien à ces actions et de répondre favorablement à la demande d'aide matérielle et logistique.

En cas d'accord, la dépense totale d'un montant de 2 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédits 65.348.65748.0022184.10068.

#### **A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **attribue une subvention pour l'année 2025 de 2 500 € à l'association « Nouvel Esprit » pour ses actions dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai,**
- **accorde l'aide matérielle et logistique telle que demandée.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

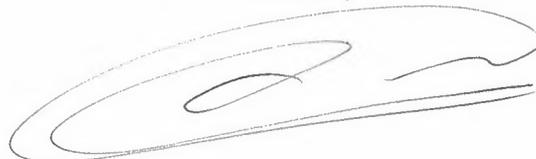
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLIOLO  
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT